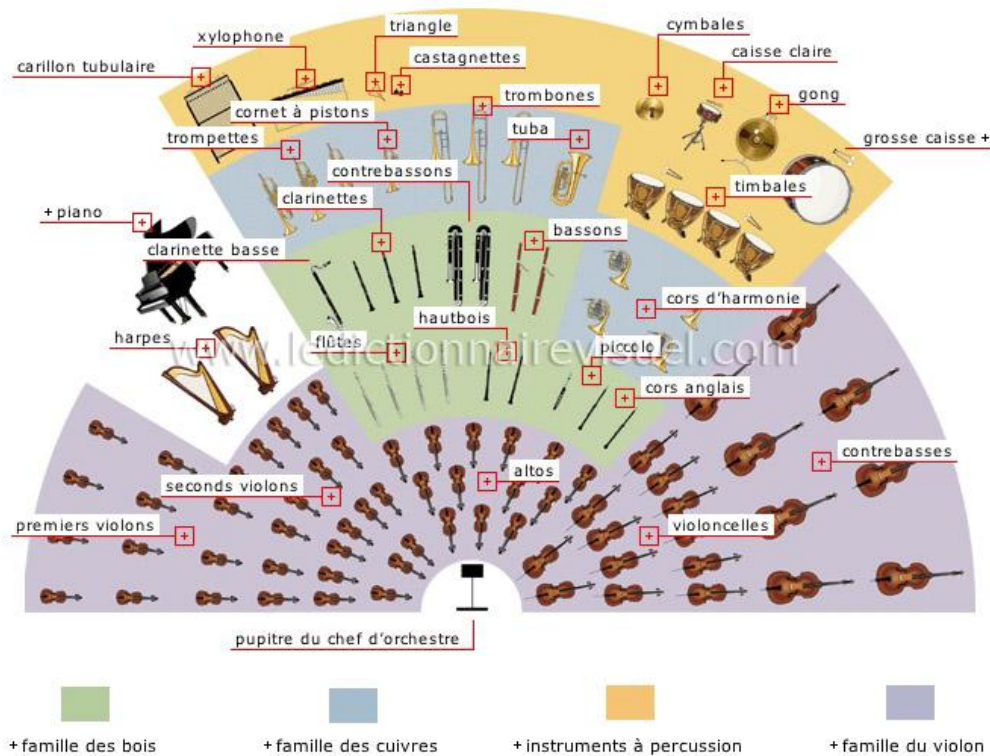


L'orchestre symphonique

Les effectifs de l'orchestre ont évidemment beaucoup varié selon les époques. Depuis les fameux « *Vingt-quatre Violons du Roi* » de Louis XIII en 1626 qui furent souvent renforcés par les « *Douze Grands Hautbois de la Grande Ecurie* » pour former la « *Grande Bande* » (la fameuse « *Petite Bande* » était dirigée par Lully), l'orchestre s'est régulièrement enrichi de sonorités nouvelles pour différentes raisons. La première est, tout simplement, le désir de remplir de sons des salles de plus en plus grandes tout en donnant un aspect spectaculaire aux désormais commerciales représentations. Avec le classicisme et, à plus forte raison, le romantisme, le gonflement des effectifs est le résultat d'une volonté expressive de plus en plus forte et précise. Chaque timbre instrumental possède sa propre émotion et le compositeur cherche plus d'exactitude dans la transmission de ses affects.

L'augmentation des effectifs orchestraux est également le résultat de l'arrivée en grand nombre des cuivres au sein de formations où les cordes se taillaient la part du lion. Les trompettes, cors et trombones sonnent tellement fort qu'il est nécessaire de rééquilibrer les cordes qui se multiplient à leur tour. De l'orchestre mozartien formé de quelques cinquante musiciens, on passe, au début du XX^{ème} siècle, à des « monstres » tels que l'orchestre de Mahler (la huitième symphonie, dite des « Mille » devait comporter un effectif complet avec chœurs, solistes et orchestre de 867 musiciens !), de Stravinsky ou des « *Gurre-Lieder* » de Schoenberg avec ses 122 musiciens.

On comprendra également que cette évolution orchestrale entraîna une évolution considérable du métier de chef d'orchestre. Ce dernier, simple batteur de mesure agissant du clavier à l'époque baroque, se spécialisa progressivement en un véritable « conducteur » de la machine, aidant les musiciens à entrer au bon moment dans la musique, réglant les équilibres des masses orchestrales, gérant les directions de la dynamique et, finalement, devenant le vrai responsable de l'interprétation de l'œuvre après avoir transmis sa vision de l'œuvre et l'avoir fait répéter à son orchestre avant le concert.



Il convient de prendre conscience des quatre familles d'instruments qui composent le grand orchestre. Les instruments de la famille des cordes sont composés des violons, divisés en premiers (+/- 16) et seconds (+/- 14), des altos (+/- 12), des violoncelles (+/- 10) et des contrebasses (+/- 8).

Les instruments de la famille des vents en bois regroupent les flûtes (+/- 4, parfois piccolo et grande flûte plus grave en sol), les hautbois (entre 1 et 4, avec un cor anglais ou hautbois alto), les clarinettes (entre 1 et 4, avec clarinette piccolo et basse), les bassons (avec contrebasson).

Viennent ensuite les instruments à vent en cuivre qui comportent en leur sein les cors (entre 2 et 8), les trompettes (entre 2 et 4), les trombones (entre 3 et 4, avec parfois un trombone basse) et les tubas (1 ou 2).

Reste la famille des percussions dont on classe les instruments selon la manière d'émettre le son et la matière qui les constitue. Les claviers en bois d'abord avec le xylophone et les marimbas, les claviers en métal comme le vibraphone, le glockenspiel, le célesta, les jeux de cloches et les cloches tubulaires. D'autres instruments sont des tambours tendus de peaux accordables comme les timbales (entre 2 et 5), la grosse caisse, la caisse claire, tambourins, tambour de basque, ... D'autres, enfin que l'on classe dans les accessoires sont soit en bois (wood-block, castagnettes, maracas, ...) soit en métal (cymbales frappées ou suspendues, triangles gong, tam-tam, ...), soit en matières diverses et dont l'usage est souvent pittoresque (klaxon, sirène, sifflet, ...). Il faut encore y ajouter le piano qui, dans certaines œuvres orchestrales fait partie de l'ensemble des percussions.

En fonction des pays et des traditions, tout ce beau monde trouve une disposition particulière sur l'estrade ou dans la fosse d'orchestre. En voici deux exemples courants.

Chaque famille d'instruments comprend un premier soliste (pouvant être secondé par un second) dont le rôle est de jouer les parties solo d'une partition orchestrale. Il est aussi le responsable de son équipe. Au dessus de ces solistes, se trouve encore le Concertmeister, sorte de super soliste, c'est le violoniste qui salue au nom de l'orchestre au début du concert. Il représente l'orchestre auprès du chef et c'est lui qui demande au hautbois, en l'absence du piano, de donner le « la » pour l'accord de l'orchestre.

